

FICHE 018.3	ARTISTE JEAN-CLAUDE SCHAUBENBERG	BÂTIMENT Bâtiment administratif de la Pontaise (BAP)	TYPE DE PROCÉDURE concours sur invitation	JURY PRÉSIDENT DU JURY Jean-Baptiste Ferrari architecte mandataire DÉLÉGUÉ CCAC Bernard Quartenoud MEMBRES DU JURY Gaspard Delachaux artiste sculpteur Jean Kyburz architecte Jean Scheurer artiste peintre sculpteur Roland Willomet architecte, Service des bâtiments MEMBRE SUPPLÉANT François Jeanprêtre secrétaire général DPSA
	TITRE DE L'ŒUVRE CHAUD-DEVANT ! sculpture	LIEU avenue des Casernes 2 1018 Lausanne		
	RÉALISATION 1987	N° BÂTIMENT 132.3684		
		REMARQUES cf. fiche 018.1 pour complément cf. fiche 018.2 pour complément cf. plaquette architecture #18		



Après avoir obtenu ses diplômes à l'Ecole normale en 1959, puis à l'ECAL en 1965, Jean-Claude Schauenberg enseigne le dessin et expose pour la première fois en 1968 à la Galerie du Vieux-Quartier à Montreux. Cette même année, il fonde avec Henri Barbier et Jean Scheurer le groupe *Impact* à Lausanne, précurseur du mouvement de contestation sociale. L'année suivante, au début des années 1970. Dans ce contexte, il participe à des actions, réalise des happenings, organise des festivals d'art vidéo. Il expose régulièrement dans la galerie que l'association anime à Lausanne jusqu'en 1975 et collabore à sa revue *Art Power*. En 1971, il présente son travail à Bâle et à Zurich, puis expose à l'étranger. Il voyage en Europe et en Afrique du Nord. En 1973, avec le groupe *Impact*, il conçoit l'« animation visuelle » de l'Ecole cantonale d'infirmières à Vevey et réalise le film *Les circulations dans les HLM*. En 1976, il participe à l'organisation d'une action intitulée *Des voitures au musée* à Lausanne qui suscite une violente polémique. Dès 1979, il réalise plusieurs peintures murales à Lausanne, notamment des trompe-l'œil à la place Auberjonois en 1982 et à la rue du Petit-Chêne en 1991. En 1988, il participe à l'exposition *20 ans d'Impact* dans des ateliers collectifs à Chavannes-près-Renens. En 1990, il réalise une fontaine végétale pour la prison du Bois-Mermet à Lausanne et, en 1994, peint le plafond de la salle de spectacles de La Marive à Yverdon-les-Bains.

Après une phase préliminaire de peintures abstraites riches en matière jusqu'en 1969, Jean-Claude Schauenberg compose des *Signaux* à l'émail sur aluminium adoptant les stratégies graphiques de la signalisation routière et urbaine. Netteté des surfaces, délimitation impeccable et orthogonalité des signes graphiques, visibilité emblématique, contraste des couleurs uniformes et standard sont sensés dénoncer, dans leur sur-rendue, l'utopie moderniste de la transparence absolue du signe dans un univers fonctionnel, égalitaire et continu. Cependant l'unicité des pièces, leur décontextualisation par assumption

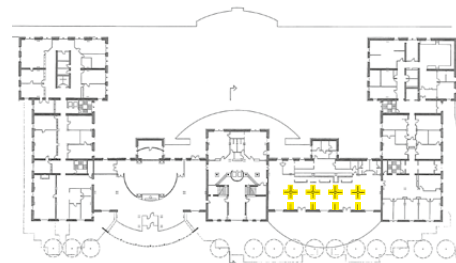
dans le champ culturel selon une stratégie de détournement des signes médiatiques propre au pop art et, par conséquent, l'absence de référent font avorter le symbole de sa fonction indicative ou prescriptive. Le signe se retourne sur lui-même et interroge le sémiotique tout comme l'esthétique.

Ayant ainsi adopté une stratégie de la mise en garde contre la mise au pas par un détournement ironique du signe, Jean-Claude Schauenberg pousse plus avant l'expérience en codant selon un système de hachures nos clichés picturaux les plus éculés. Se rapprochant de l'art conceptuel, il porte ce procédé jusqu'à suspendre l'icônicité du sujet en livrant au regard des tableaux chiffrés, singeant ainsi l'opacité des codes informatiques envahissants.

Dans les années 1980, fin de la période des utopies sociales, Schauenberg, partisan du contre-pied, entreprend un retour sur soi et commence à tenir un journal dessiné dès 1982. Son langage adopte alors une forme plus expressive. Dès les années 1990, en peignant des enchevêtrements d'herbes et de fleurs parfois dorés, à partir de gros plans de prairie projetés sur les toiles, il décide de s'en tenir aux jeux de surface sensuels, aux papillonnements décoratifs et rétinien. Mais c'est alors que, paradoxalement, dans la profusion des motifs, puis leur réduction, il réussit à nous plonger progressivement au cœur d'espaces organiques microscopiques ou interstellaires, de mondes vibratoires - l'échelle se perd - qui suggèrent l'équilibre complexe d'un chaos originel.

d'après Alberto de Andrés, 1998





PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Dans le cadre des travaux de transformation des anciennes casernes de la Pontaise en bâtiment administratif, le Service des bâtiments de l'Etat de Vaud organise un concours de projets sur invitation pour ce site.

Il s'agit de susciter une proposition pour l'animation artistique du restaurant-café, plus précisément pour des parois destinées à séparer les différents secteurs sans les isoler.

ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

La commission a invité les artistes suivants à participer au concours :

Yves Dana LAUSANNE
Daniel Galley DOMMARTIN
Jean-Claude Hesselbarth LAUSANNE
Yves Kropf LAUSANNE
Mario Masini RENENS
Jean-Claude Schauenberg LAUSANNE

EXAMEN DES PROJETS

Le jury a siégé les 21 et 28 octobre 1986 dans les locaux du Bâtiment administratif de la Pontaise, où sont exposés les projets.

Le jury décide de développer les critères de jugement suivants :

- rapport avec le projet architectural ;
- apport à l'ambiance « générale » ;
- permanence de l'œuvre ;
- économie des moyens.

A l'unanimité, le jury constate que le projet de Jean-Claude Schauenberg mérite d'être retenu pour l'exécution. En effet, par son approche, par ses potentialités, ce projet est celui qui représente la meilleure réponse au problème posé par l'animation de la cafétéria.

Le jury a apprécié la qualité de l'effort fourni par l'ensemble des concurrents ainsi que la variété des solutions proposées, démontrant ainsi l'intérêt de l'organisation d'un concours sur invitation pour un tel objet.

BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de :
CHF 65 000.- TTC.

Ce montant regroupe le budget des œuvres des fiches 018.2 et 018.3.

CHOIX DE L'ŒUVRE

Le résultat des délibérations permet d'établir le classement des œuvres de la manière suivante :
1^{er} rang : Jean-Claude Schauenberg
2^e rang : Daniel Galley

Le Chef du Département des Travaux Publics a l'honneur de proposer au Conseil d'Etat de :

- confier l'exécution du projet de Jean-Claude Schauenberg, dans le restaurant-café du bâtiment administratif de la Pontaise ;
- acheter deux panneaux de la proposition de Daniel Galley, pour animer la zone d'entrée principale du bâtiment ;

CRITIQUE DU PROJET RETENU

Le projet fait appel à une grande rigueur esthétique. L'accompagnement des piliers est excellent et indique un cloisonnement subtil, sans fermer les alvéoles. Le rapport avec l'architecture est convaincant. L'imbrication des diagonales crée des espaces très intéressants à percevoir. Le projet implique une répercussion sur l'ouvrage et des détails de construction doivent être résolus. Le développement des solutions proposées dans la zone des services est souhaitable. La disposition des tables est à revoir par rapport à la composition. Les détails de construction doivent être soigneusement résolus.

ARCHITECTE MANDATAIRE
Ferrari architectes LAUSANNE